



## **15<sup>ème</sup> CONCOURS INTERNATIONAL MUSIQUE DE CHAMBRE – LYON**

### **DUO VOIX ET PIANO**

Mardi 23 au Samedi 27 avril 2019

---

*“Un concours international de musique de chambre, parce qu’il se présente comme un événement unique et offre l’occasion d’accueillir en nos murs les grandes figures internationales du monde de la musique, constitue un atout pour Lyon et lui permettra d’accroître davantage encore son rayonnement sur la scène musicale internationale.”*

**Georges Képénékian**, Maire de Lyon

*“Le dévouement de votre concours à la musique de chambre représente un modèle exemplaire dans le monde entier. Le grand intérêt du public, combiné au travail remarquable des célèbres jurys, démontre que votre concours reste un des plus élevés de notre Fédération”.*

**Benjamin Woodroffe**, secrétaire général

Fédération mondiale des concours internationaux de musique, mai 2016

---

- 2004** : TRIO AVEC PIANO
  - 2005** : QUINTETTE DE CUIVRES
  - 2006** : VOIX ET PIANO, *lied et mélodie*
  - 2007** : DUO VIOLON ET PIANO
  - 2008** : QUINTETTE À VENT
  - 2009** : QUATUOR À CORDES
  - 2011** : TRIO AVEC PIANO
  - 2012** : QUINTETTE DE CUIVRES
  - 2013** : VOIX ET PIANO, *lied et mélodie*
  - 2014** : DUO VIOLON ET PIANO
  - 2015** : QUATUOR À CORDES
  - 2016** : DUO VIOLONCELLE ET PIANO
  - 2017** : QUINTETTE À VENT
  - 2018** : TRIO AVEC PIANO
- 

Le CIMCL reçoit le soutien de :

Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Université Lumière Lyon 2, Opéra de Lyon, Conservatoire à rayonnement régional de Lyon, Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon, Sacem, Adami, France Musique, NoMadMusic, Caisse des Dépôts et Consignations, Caisse d’Epargne Rhône Alpes, Fondation Bullukian, Sodexo, P3G-Gardette industrie, Yamaha, Fondation Salabert, RSM expertise comptable, Atelier de lutherie Alexandre Snitkovski, Acti Conseil, Lyon Parc Auto, Association Musiciens entre Guerre et Paix, Cercle des amis du concours

Le Concours International de Musique de Chambre – Lyon est adhérent depuis 2007 à la **Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique (FMCIM)**.

## **REGLEMENT**

Le quinzième concours international de musique de chambre de Lyon (*CIMCL*) s'adresse aux **Duos voix et piano**.

Ce concours est ouvert aux artistes de toutes nationalités nés après le 23 avril 1986.

Tous les types de voix d'hommes et de femmes peuvent concourir. Le pianiste devra répondre aux mêmes critères d'âge que le chanteur.

Le concours décernera un 1<sup>er</sup> prix, un 2<sup>ème</sup> prix, un 3<sup>ème</sup> prix et plusieurs prix spéciaux.

Le concours se déroulera à Lyon en France du mardi 23 au samedi 27 avril 2019.

## **JURY**

**Dame Felicity Lott**, soprano, Anglaise

**Margreet Honig**, soprano, Hollandaise

**Béatrice Uria-Monzon**, mezzo-soprano, Française

**Hans Peter Blochwitz**, ténor, Allemand

**Serge Dorny**, directeur de l'opéra de Lyon (*présent à partir de la demi-finale*), Belge

**Andreas Schmidt**, baryton, Allemand

**Charles Spencer**, pianiste, Anglais

**David Selig**, pianiste, Australien

La composition du jury pourra être modifiée en cas d'incapacité de l'un de ses membres.

## **INSCRIPTION**

**Date limite d'inscription : 15 janvier 2019**

Les candidats devront envoyer **par mail** un dossier d'inscription comprenant les documents suivants :

- La **fiche d'inscription** dûment complétée au format Excel ou compatible (.xlsx)
- Le **formulaire Biographies et répertoire** complété au format word ou compatible (.doc)
- Une photographie du **duo** (noir et blanc, 300 dpi, min. 10 cm x 15 cm)
- Une image de la carte d'identité (100 dpi, format .pdf ou jpeg) de chacun des artistes
- Le règlement des frais d'inscription de 150 € pour le duo. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés, même si le duo n'est pas sélectionné pour participer au concours.
- Un lien internet vers l'enregistrement vidéo des œuvres de la pré-sélection (youtube, dropbox, etc.)

Le règlement se fera par **virement** à l'ordre de :

**Concours International de Musique de Chambre de Lyon (CIMCL)**

Nom et adresse de la banque: Société générale - 19 rue Victor Hugo 69002 Lyon - France

Code banque: 30003

Code guichet: 02001

N° de compte: 00037266711

clé RIB: 34

IBAN : FR76 3000 3020 0100 0372 6671 134

BIC (SWIFT) : SOGEFRPP

CIMCL

54 rue du 1<sup>er</sup> mars 1943

69100 Villeurbanne - France

Les frais de change et de virement sont à la charge des candidats. **Merci d'indiquer le nom du duo pour identification de votre virement.**

## **ADMISSION**

La direction du concours procédera à une présélection. Les candidats devront fournir avant le 15 janvier 2019 un **enregistrement vidéo, sans montage**, de trois œuvres au choix :

- Une mélodie française
- Un lied allemand
- Une œuvre chantée dans une autre langue

La vidéo devra être adressée sous forme de lien de streaming : Youtube, DropBox, Vimeo, etc. Les artistes doivent être filmés avec un plan fixe. La vidéo devra être clairement identifiable (noms des artistes, nom des œuvres + compositeur, date et lieu de l'enregistrement).

Seuls les dossiers complets seront étudiés. Les candidats seront informés **par mail** de leur admission définitive au plus tard le 10 février 2019.

## **VOYAGE ET HEBERGEMENT**

Les voyages, l'hébergement et les frais de séjour sont à la charge des candidats. Des chambres chez l'habitant pourront être proposées. Elles seront attribuées en priorité aux artistes les plus éloignés de Lyon qui en font la demande. En échange, les artistes pourront être sollicités pour offrir un moment musical à leurs hôtes.

## **RECEPTION**

Les candidats devront se présenter obligatoirement sur le lieu du concours dès le **lundi 22 avril 2019 entre 13H00 et 18H00**, munis de justificatifs d'identité, pour confirmer leur participation. L'ordre de passage des candidats sera déterminé par tirage au sort le lundi 22 avril à 18H00.

## **REPETITIONS**

Des salles de travail seront mises à disposition des candidats à partir du lundi 22 avril 14H et pendant toute la durée du concours. Un planning équitable d'occupation des salles de travail sera établi par la direction du concours.

## **EPREUVES**

Les lieux du concours seront précisés au moment de la confirmation d'inscription. Les épreuves seront publiques et libres d'accès. Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats ou de faire jouer certains mouvements des œuvres interprétées. L'ordre des pièces est laissé libre au choix des candidats.

La partition de Luca Antignani imposée en demi-finale sera disponible dans le commerce à partir de février 2019.

Les épreuves pourront être enregistrées (audio et vidéo) en vue de retransmissions (en direct ou en différé) sur différents médias (Université Lumière Lyon 2, NoMadMusic, France Musique).

## **PROGRAMME**

Les candidats peuvent rejouer au 1<sup>er</sup> tour les mêmes œuvres qu'à la présélection.  
Ils devront choisir par la suite des œuvres différentes à chacune des autres épreuves.

### **EPREUVE ELIMINATOIRE – Mardi 23**

**maximum 20'**

3 pièces à interpréter :

#### **Au choix**

- 1 œuvre parmi Henri Duparc, Maurice Ravel, Gabriel Fauré, Charles Koecklin, Claude Debussy ou Francis Poulenc
- 1 œuvre parmi Franz Schubert, Johannes Brahms, Hugo Wolf ou Gustav Mahler
- 1 œuvre chantée dans une autre langue que le Français ou l'Allemand

### **DEMI-FINALE – Mercredi 24 avril**

**maximum 30'**

4 pièces à interpréter :

#### **1 - Imposé**

Luca Antignani

*In un Momento* – commande du CIMCL (5')

[Partition disponible à partir de février 2019 en librairie.](#)

<https://www.laflutedepan.com/partitions>

#### **2 - Au choix**

Plusieurs mélodies chantées en Français parmi un ou plusieurs des cycles ci-dessous.

Transpositions autorisées.

(10' environ)

Jean-Guy Ropartz

*Quatre Poèmes de l'Intermezzo*

[https://imslp.org/wiki/4\\_Poèmes\\_de\\_l%27intermezzo\\_\(Ropartz,\\_Guy\)](https://imslp.org/wiki/4_Poèmes_de_l%27intermezzo_(Ropartz,_Guy))

Reynaldo Hahn

*Sept Chansons grises*

[https://imslp.org/wiki/7\\_Chansons\\_grises\\_\(Hahn,\\_Reynaldo\)](https://imslp.org/wiki/7_Chansons_grises_(Hahn,_Reynaldo))

Augusta Holmes

*Les Sept Ivresses*

[https://imslp.org/wiki/Les\\_sept\\_ivresses\\_\(Holmès,\\_Augusta\\_Mary\\_Anne\)](https://imslp.org/wiki/Les_sept_ivresses_(Holmès,_Augusta_Mary_Anne))

Théodore Dubois

*Musiques sur l'eau* (Chansons 3 à 6)

[https://imslp.org/wiki/Musiques\\_sur\\_l%27eau\\_\(Dubois,\\_Théodore\)](https://imslp.org/wiki/Musiques_sur_l%27eau_(Dubois,_Théodore))

\*Œuvres proposées en partenariat avec le **Palazzetto Bru Zane** – Centre de musique romantique française

#### **3 - Au choix**

W.A. Mozart

Un lied ou un air de concert

#### **4 - Au choix**

Une ou plusieurs œuvres chantée(s) dans une autre langue que le Français ou l'Allemand

## **FINALE – Vendredi 26 avril**

---

La finale se déroulera en 2 parties : un récital en duo, une œuvre avec instruments complémentaires.

### **1<sup>ère</sup> partie voix et piano (environ 30')**

#### **1 - Au choix**

Un cycle ou extrait d'un même cycle de lieder en Allemand

et

#### **2 - Au choix**

Une ou plusieurs œuvres chantées dans une autre langue que le Français ou l'Allemand

### **2ème partie voix, piano et instruments**

Hector Berlioz

*Les Nuits d'été*

*Villanelle, Le spectre de la rose, Sur les lagunes, Absence, Au cimetière, L'île inconnue*

Orchestration de Luca Antignani, commande du CIMCL, pour voix, piano, flûte, clarinette, violon, violoncelle.

**Les candidats devront interpréter 3 mélodies dans la tonalité de leur choix.**

#### **Voix aiguës (sopranos, ténors)**

*Villanelle* - La majeur

*Le Spectre de la rose* - Ré majeur

*Sur les lagunes* - Sol mineur

*Absence* - Fa # Majeur

*Au cimetière* - Ré Majeur

*L'île inconnue* - Fa majeur

#### **Voix graves (mezzos, barytons)**

*Villanelle* - Fa majeur

*Le Spectre de la Rose* - Si majeur

*Sur les lagunes* - Fa mineur

*Absence* - Mi bémol Majeur

*Au cimetière* - Si bémol majeur

*L'île inconnue* - Ré majeur

Les partitions seront disponibles à l'achat au format conducteur à partir de novembre 2018 auprès des Editions Symétrie : <https://symetrie.com/>

Le matériel complet (parties séparées) sera disponible à partir de février 2019 et sera offert aux candidats sélectionnés pour participer au concours.

Les finalistes devront jouer avec les musiciens engagés par le CIMCL. Une répétition est prévue le jeudi 25 avril, veille de la finale.

## **RECOMPENSES**

1<sup>er</sup> prix Ville de Lyon : 10.000 euros  
 2<sup>ème</sup> prix Caisse des Dépôts : 5.000 euros  
 3<sup>ème</sup> prix Région Auvergne-Rhône-Alpes : 3.000 euros

*Ainsi que sous réserve :*

Prix Belle Saison : développement d'un projet artistique (résidence, masterclass, éducatif...)  
 Prix Fondation Bullukian : vidéo et accompagnement de carrière (valeur 5.000 euros)  
 Prix ADAMI pour la meilleure interprétation des *Nuits d'été* de Berlioz : 3.000 euros  
 Prix Sacem pour la meilleure interprétation de la création de Luca Antignani : 2.000 euros  
 Prix du public : 1.000 euros  
 Prix Yamaha des internautes de NoMadMusic : 1.000 euros  
 Prix du Mozarteum de France pour la meilleure interprétation d'une œuvre de Mozart : 1.000 euros  
 Prix des Collégiens de la Métropole

Le détail des récompenses sera précisé avec la confirmation de participation. L'intitulé des prix est susceptible d'être modifié par la direction du concours avant le début des épreuves. Les prix seront décernés par le jury à l'exception du prix du public qui sera attribué par le public par vote à bulletin individuel lors de la finale, du prix des internautes qui sera attribué par les internautes et du Prix du Mozarteum attribué par un comité issu du Mozarteum. Les prix devront être partagés à parts égales entre les membres du duo.

Plusieurs **engagements professionnels** pourront être proposés aux lauréats, qui s'engagent à tout mettre en œuvre pour honorer ces propositions. Les dates seront communiquées au moment de la confirmation d'inscription.

### **Palazzetto Bru Zane – Centre de musique romantique française (Venise)**

<http://www.bru-zane.com/>

### **Festival du Prieuré de Chirens**

[www.prieuredechirens.fr/](http://www.prieuredechirens.fr/)

### **Académie internationale de musique Maurice Ravel de Saint Jean de Luz**

[www.academie-ravel.com](http://www.academie-ravel.com)

### **Pôle culturel Chabran de Draguignan**

Musiques d'un Siècle Festival (Eléna Rozanova)

### **Musée en Musique de Grenoble**

<http://www.museeenmusique.com/>

### **Conservatoire Berlioz de Bourgoin-Jallieu**

<http://www.bourgoinjallieu.fr/culture/conservatoire/>

### **Festival Berlioz de la Côte Saint-André**

[www.festivalberlioz.com](http://www.festivalberlioz.com)

### **Festival de Besançon**

<http://www.festival-besancon.com/>

### **Radio France Musique**

Invitation dans l'émission *Généralisations France musique, le Live* présentée par Clément Rochefort

<https://www.francemusique.fr/personne/clement-rochefort>

### **Saison Jeunes Talents (Archives nationales – Paris)**

<http://www.jeunes-talents.org>

### **Septembre musical de l'Orne (Alençon)**

<https://www.septembre-musical.com/>

### **Festival Radio France Occitanie – Montpellier**

[lefestival.eu/](http://lefestival.eu/)

## **CONCERT DES LAUREATS**

Le Samedi 27 avril à 18H aura lieu la cérémonie de remise des prix à l'Opéra de Lyon. Les lauréats devront recevoir personnellement leurs récompenses et seront tenus d'y jouer gracieusement un extrait du programme des épreuves, en accord avec la direction du concours.

Le concert pourra être enregistré par France musique.

Les lauréats acceptent d'offrir au CIMCL un récital dans l'année qui suit le concours. Les frais de séjour, de voyage seront pris en charge par le CIMCL.

## **DELIBERATION**

Le jury est composé d'au moins 7 personnalités du monde musical choisies par la direction du concours en toute autonomie. Le président du jury est nommé par la direction du concours ou élu par les membres du jury. Le jury délibérera à l'issue de chaque épreuve. Les décisions du jury sont sans appel.

## **ENREGISTREMENT ET DIFFUSION**

La Direction du concours se réserve le droit d'enregistrer tout ou partie des épreuves, de photographier ou filmer les candidats aux fins de publicité, archivage, diffusion télévisuelle, internet ou radio, en conformité avec les droits des artistes musiciens français (article L 212-3 du Code de la Propriété intellectuelle).

## **OBLIGATIONS**

L'inscription au concours implique l'acceptation par les candidats de toutes les clauses du règlement. La version française du règlement aura seule valeur légale et officielle. En cas de litige, seules les autorités sises à Lyon sont compétentes.

## **LIEUX DU CONCOURS**

**Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon** – 1<sup>er</sup> tour et demi-finale  
3 quai Chauveau  
69009 Lyon  
[www.cnsmd-lyon.fr](http://www.cnsmd-lyon.fr)

**Hôtel de Ville – Grand salon** – Finale  
1 place de la Comédie  
69001 Lyon

**Opéra de Lyon** – Concert des lauréats  
Place de la Comédie  
69001 Lyon  
[www.opera-lyon.com](http://www.opera-lyon.com)

## **ADRESSE ADMINISTRATIVE DE CORRESPONDANCE**

**Concours international de musique de chambre de Lyon (CIMCL)**  
54 rue du 1<sup>er</sup> mars 1943 – 69100 Villeurbanne - France  
Tel : +33 (0)6 52 14 80 45  
Email : [contact@cimcl.fr](mailto:contact@cimcl.fr)  
Site internet : [www.cimcl.fr](http://www.cimcl.fr)